

Vision 2017

L'avenir de la communauté archivistique canadienne

Sommet sur les archives au Canada : conclusions, observations et prochaines étapes

Sean Berrigan
Marianne McLean
Jan Michaels
Mai 2014

Avis:

Ce rapport a été reçu par les organisateurs du sommet de mai 2014. Ce rapport est soumis à la consultation « tels que reçus », il n'a pas été approuvé par l'ACA et les autres organisateurs du Sommet, S'il vous plaît noter que ces documents contiennent des recommandations et des avis qui ont été fournis par les auteurs; ils ne constituent qu'une base de travail à des fins de réflexion et de discussion. Il est destiné à stimuler et encourager les discussions en cours.

Introduction

Le Système archivistique canadien rassemble et préserve le patrimoine documentaire non publié du Canada. Il constitue notre mémoire collective sociale, culturelle, politique et économique.

Le Système archivistique canadien a évolué et s'est adapté au fil du temps, établissant un réseau de plus de 800 organismes, ou « 900 points lumineux » comme l'a décrit Lois Yorke; par son caractère systémique et global, il constitue un élément essentiel du patrimoine documentaire collectif du Canada.

Malgré cela, on peut se poser la question : le Système archivistique canadien fonctionne-t-il encore? Les défis qui se présentent à la communauté archivistique en 2014 et probablement durant la prochaine décennie sont importants, complexes et lourds de conséquences; pour relever ces défis, tous les acteurs de la communauté devront œuvrer de concert afin d'assurer l'avenir du système archivistique.

« Les stratégies les plus efficaces sont des visions, non des plans. »

Henry Mintzberg¹

Le Système archivistique canadien a été fortement ébranlé par la réduction de son financement, le virage numérique et les demandes de plus en plus nombreuses et pointues de la part des utilisateurs. Tout cela exige une nouvelle vision, un nouveau modèle de gestion et une nouvelle stratégie pour atteindre un objectif reformulé.

Le Système archivistique canadien est composé des organismes suivants : deux associations professionnelles, l'Association of Canadian Archivists (**ACA**) et l'Association des archivistes du Québec (**AAQ**); le Réseau des services d'archives du Québec (**RAQ**); le Conseil canadien des archives (**CCA**), lequel coordonne le Système et représente les conseils et organismes d'archives provinciaux et territoriaux; le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux (**CAPT**) qui représente les directeurs des institutions d'archives gouvernementales provinciales et territoriales et Bibliothèque et Archives Canada (**BAC**). Il n'y a pas de dirigeant *de facto* dans ce « système »; celui-ci fonctionne comme une toile ou un réseau ayant à sa tête le « système » lui-même.

La nécessité d'une nouvelle vision et d'un nouveau modèle de gestion

Le Sommet sur les archives au Canada a été organisé afin de répondre au besoin de la communauté archivistique de concevoir et de définir son avenir collectif.

¹ Henry Mintzberg : « The Fall and Rise of Strategic Planning ». Harvard Business Review, janvier-février 1994, p. 107.

Sous le titre *Vers un nouveau modèle de gestion de la mémoire consignée au Canada*, le Sommet a rassemblé plus de 600 participants répartis dans plus de 32 sites au Canada, dans le but d'offrir à la grande communauté archivistique une occasion de réfléchir à son avenir, d'en discuter et d'imaginer les services archivistiques dont les Canadiens ont besoin et qu'ils s'attendent à recevoir au 21^e siècle. Le Sommet a cherché à stimuler le développement d'une nouvelle vision pour le Système archivistique canadien et ses composantes. La réflexion se poursuivra lors des assemblées annuelles des associations professionnelles d'archivistes et des conseils provinciaux à partir des idées et discussions lancées durant le Sommet.

L'élaboration d'une nouvelle vision adaptée au 21^e siècle pour le Système archivistique canadien demandera, notamment, un examen attentif des questions fondamentales entourant le rôle des archives et de la profession d'archiviste en 2014; des importants défis de financement auxquels le Système est confronté; et la notion de document dans un environnement numérique. Elle exigera le développement de stratégies pour bien fonctionner dans cet environnement et le renouvellement du leadership au sein de la communauté archivistique. Il faudra aussi, par conséquent, examiner en détail le rôle des organisations impliquées dans la gouvernance du Système.

L'environnement actuel

Les communications, présentations et discussions qui ont eu lieu durant le Sommet suggèrent que l'environnement archivistique actuel se caractérise par une multitude d'enjeux complexes découlant du paradigme numérique; de l'évolution du rôle de l'archiviste; du passage d'un lieu physique au cyberspace; du cycle de vie des documents et archives; et de la continuelle réduction ou de la stagnation du financement public à tous les niveaux dans une période de restrictions budgétaires qui se prolonge. Ces enjeux sont-ils **les** principaux enjeux de la communauté archivistique?

La complexité de l'environnement actuel exige de « nouvelles façons de penser », ainsi que l'exprimait Chad Gaffield, un des participants au Sommet. Voici les principales idées formulées lors des discussions menées d'un bout à l'autre du pays :

*Le nouveau modèle de gestion devrait prendre en considération tous les services d'archives et organismes, quelles que soient leur taille ou l'importance de leurs collections, du soutien qu'ils reçoivent ou de leurs relations.

*Les modèles de gouvernance hiérarchique pourraient être remplacés dans un avenir rapproché par des modèles de gouvernance partagée et les organismes d'archives pourraient ne plus être les gardiens exclusifs du patrimoine documentaire archivistique.

*Nous devons favoriser une collaboration plus étroite avec d'autres professionnels des secteurs du patrimoine et de l'information : bibliothécaires, conservateurs de musée, chercheurs en sciences sociales, gestionnaires de documents et de l'information, avocats, journalistes, et commissaires à l'information et à la protection de la vie privée.

*De nombreux défis se posent, inhérents à l'environnement numérique, où l'avalanche de documents numériques entraînera des problèmes complexes dans la gestion de ces documents, qu'ils aient été numérisés ou créés directement en format numérique. Il faudra poursuivre les stratégies de migration d'une plateforme à l'autre; garantir la préservation et l'entreposage numériques; maintenir l'accessibilité; et établir l'authenticité numérique. Ces défis confrontent les organisations archivistiques alors que parallèlement, elles doivent continuer à s'occuper des documents analogiques.

*Le soutien institutionnel et du secteur public n'a cessé de diminuer à tous les niveaux au cours des dix dernières années, alors que les gouvernements et les organisations doivent composer avec des restrictions budgétaires, une diminution des revenus et un accroissement des coûts. Le manque de financement stable et suffisant pour les archives se fait sentir à tous les paliers de gouvernement, ainsi que dans les institutions telles que les universités, dans les entreprises privées et les organismes sans but lucratif.

*Le financement des activités de base a été remplacé par le financement de projets à court terme, ce qui a eu pour effet d'inciter les organisations archivistiques à modifier leurs priorités pour tenir compte des intérêts des bailleurs de fonds, des commanditaires ou des partenaires. Ces nouvelles priorités ne concordent pas toujours avec celles de l'organisation, mais elles permettent de poursuivre d'autres projets à plus long terme et de continuer à offrir certains services.

*Depuis que les centres d'archives ont commencé à évaluer leurs collections afin d'y repérer des éléments qui pourraient représenter une source de revenus, certains réalisent qu'il n'est pas toujours facile d'identifier les collections pouvant être monnayées. Il est souvent impossible de trouver une valeur équivalente à un document. Plusieurs documents constituent un témoignage unique d'activités réalisées à un moment donné et peuvent très bien ne présenter aucun intérêt pour des commanditaires ou des partenaires commerciaux. Il y a des coûts indirects de collaboration dans ces projets.

*Certains organismes d'archives ont pris de bonnes décisions dans l'intérêt du public en réalisant des projets de numérisation en partenariat public-privé; cependant, leur part des bénéfices tirés de la numérisation de certains éléments de leurs collections ne correspond pas toujours à la valeur de leurs contenus.

*Les grands partenaires financiers du secteur privé peuvent être des collaborateurs appréciés et fiables qui offrent des occasions de générer des revenus, mais ils peuvent aussi influencer les activités et les priorités à long terme d'une organisation.

*Les archivistes trouvent important d'élaborer de nouvelles méthodes de description, telles que les Règles pour la description des documents d'archives (RDDA) pour les documents numériques, qui permettraient une recherche plus « intuitive » ou d'utiliser l'équivalent de la « recherche par mot clé » dans les catalogues d'archives en ligne.

*Nous devons attirer de nouveaux publics qui n'ont peut-être jamais mis les pieds dans un centre d'archives, mais avec qui on souhaiterait établir des liens. L'acquisition de nouvelles

collections d'archives pourrait tirer profit de la présence de ces publics nouveaux ou non traditionnels.

Si ces idées constituent les principaux défis auxquels la communauté doit faire face, la nouvelle vision et le nouveau modèle de gestion devront en tenir compte.

Observations formulées durant le Sommet

Le Sommet sur les archives a fait ressortir la nécessité pour les organismes d'archives de modifier en profondeur la manière dont ils s'acquittent de leur mandat et comment ils s'organisent pour y arriver. Les participants se sont entendus sur la nécessité d'élaborer une nouvelle vision et un nouveau modèle de gestion, mais ils ont aussi convenu ne pas avoir une idée claire de ce dont on avait besoin, de ce que devrait être la forme ou la composition de ces documents et de la façon de procéder.

Différents points de vue ont été exprimés quant à l'ampleur du besoin de changement. Certains participants ont affirmé que « le système était détraqué »; certains pensent que la structure est toujours solide et d'autres se demandent si le « système » a même déjà existé. Néanmoins, la plupart des rapports de discussion font valoir que la nouvelle vision doit s'appuyer sur le concept à la base de l'actuel Système archivistique, en utilisant les organisations nationales (ACA, AAQ, CCA, CAPT et BAC) comme fondement de la nouvelle vision et du nouveau modèle de gestion.

Les idées générées par le Sommet peuvent être regroupées selon les thématiques suivantes.

Une nouvelle vision et un nouveau modèle de gestion

L'élaboration d'une nouvelle vision et d'un modèle de gestion conséquent pour le Système et la communauté archivistique exigera un fort leadership, du temps, de la patience, la capacité de poser des questions difficiles et d'y répondre, une bonne dose de confiance et de la créativité.

Le modèle de gestion doit comporter plusieurs dimensions et servir aux organismes d'archives de toute taille, qu'ils soient gouvernementaux, institutionnels, sans but lucratif, communautaires ou locaux.

Le modèle de gestion doit s'appuyer sur les bases actuelles du Système archivistique canadien.

La vision et le modèle de gestion doivent favoriser une collaboration accrue entre tous les acteurs et les alliés.

La nouvelle vision devrait-elle servir uniquement aux archives? Qu'en est-il des organisations apparentées aux archives?

Leadership

Tous devront faire preuve de leadership : les organisations, les associations, les individus.

Nous devrions chercher du « sang neuf » et impliquer davantage les jeunes et nouveaux archivistes dans l'élaboration de la vision.

Nous devrions examiner la possibilité de créer une seule et vaste organisation regroupant les composantes de l'actuel Système en une nouvelle entité.

Nous devrions réfléchir à la création d'un CCA 2.0 doté d'un nouveau mandat et d'une nouvelle structure, si aucun nouveau financement n'est trouvé.

Quel devrait être le rôle des archives provinciales et territoriales dans la nouvelle vision et le modèle de gestion associé?

Quel devrait être le rôle des archives universitaires?

Quel devrait être le rôle de BAC?

Les chercheurs en archivistique auraient-ils un rôle à jouer?

Nouveaux rôles et responsabilités pour les archives

Quel sera le nouveau modèle de gouvernance? Hiérarchique? Partagé? Serons-nous les gardiens exclusifs des archives ou en partagerons-nous la garde?

Comment allons-nous mieux intégrer la gestion des documents et les gestionnaires de documents dans le portrait archivistique global?

Comment allons-nous assurer le meilleur équilibre possible entre la recherche institutionnelle et la recherche publique?

Comment allons-nous assurer le meilleur équilibre possible entre les besoins de l'institution et ceux des utilisateurs?

Comment allons-nous intensifier la collaboration avec nos alliés et avec d'autres réseaux de spécialistes pour créer un véritable réseau de réseaux?

Comment allons-nous planifier et mettre en commun nos ressources, afin de créer des groupes ou des centres d'expertise (par ex. le développement de DNF régionaux) ou intervenir dans certains champs de spécialisation (par ex. sur le modèle du GARM)?

Nouveaux rôles et responsabilités pour les archivistes

Comment allons-nous positionner les archivistes au tout début du « cycle de vie », à la création numérique, afin de mieux répondre aux besoins de l'administration et assurer l'accessibilité à long terme des documents numériques?

Devrions-nous envisager l'idée d'un « activisme » centré sur l'utilisateur, c.-à-d. encourager et aider les individus et les organisations à gérer leurs propres archives numériques courantes ou « archiver le présent », selon la formule trouvée lors d'une discussion?

Comment prévoyons-nous offrir des conseils à de nouveaux partenaires externes? (par ex. le secteur privé ou les communautés d'intérêts)

Comment allons-nous assurer le meilleur équilibre possible entre les questions d'accessibilité et le besoin traditionnel d'être les conservateurs et les gardiens des documents?

Les formateurs en archivistique devraient-ils ajouter à leurs programmes, des cours sur le développement de stratégies de collaboration ou de financement? Des cours de promotion et de sensibilisation?

Communication et sensibilisation

La nécessité de réaliser des activités de communication et de sensibilisation plus soutenues et mieux ciblées a été rappelée de façon récurrente dans presque toutes les discussions. Ce thème reflète les demandes répétées pour davantage de communications concernant les archives et leur importance, exprimées dans les études de la communauté archivistique menées au cours des 40 dernières années par divers chercheurs, notamment, Symons, Wilson, Applebaum-Hebert et Cameron. Les commentaires et suggestions vont du rôle et de l'importance des archives pour la responsabilisation, pour l'identité et la mémoire (Millar), pour la preuve et l'information, et pour le respect de la vie privée (Cavoukian), jusqu'à l'importance de s'adresser à un plus large public, au-delà des « convertis », en concevant une vaste stratégie de communication pour la communauté et le Système. Les échanges ont aussi porté sur les questions suivantes :

Comment sensibiliser davantage le grand public à l'importance des archives?

Comment sensibiliser davantage les décideurs à tous les paliers de gouvernement et dans les organismes philanthropiques, à l'importance des archives?

Avons-nous besoin d'une stratégie à l'échelle du Système pour mieux faire connaître le rôle des archives et leur contribution au soutien de la responsabilité démocratique et à la préservation de la mémoire sociale?

Qui, à l'intérieur du Système archivistique canadien, devrait être responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de sensibilisation?

Communauté

Comment allons-nous mieux rejoindre les nouvelles communautés et les nouveaux utilisateurs dans le Canada du 21^e siècle?

Comment allons-nous faire pour aider les regroupements privés ou les individus à créer et à conserver leurs propres documents et archives?

Comment pouvons-nous le mieux répondre aux attentes grandissantes des utilisateurs qui sont peut-être habitués à des modes de description et de recherche plus intuitifs?

Avons-nous besoin de comprendre les différents besoins et attentes de certains types d'utilisateurs en particulier? Par exemple, les utilisateurs possédant divers degrés de spécialisation, le grand public et les nouveaux utilisateurs qui ne connaissent pas bien les archives.

La révision et la mise à jour des RDDA pour les contenus numériques, afin de décrire les métadonnées et en faciliter le partage entre les institutions en vue du développement de collections interreliées.

Durabilité

Un vaste thème qui regroupe les préoccupations suivantes :

La durabilité du support **numérique** d'un nombre grandissant de documents numérisés ou créés en format numérique qui devront être préservés, traités ou transférés sur de nouvelles plateformes ou de nouveaux systèmes près de 50 ans après que Gordon Moore ait prédit en 1965, dans sa célèbre « loi de Moore », que la capacité des technologies numériques doublerait tous les 18 mois!

La nécessité de concevoir une stratégie communautaire pancanadienne en matière de document numérique, afin de garantir que les documents créés en 2014 dans les secteurs public et privé seront toujours accessibles dans 20 ans.

Le besoin urgent de mettre sur pied un réseau pancanadien de dépôts numériques fiables pour garantir la préservation et l'accessibilité à long terme des documents en mettant en commun les ressources des institutions et organisations à l'échelle locale, régionale ou provinciale.

La question de la durabilité du **financement** est également primordiale pour les archives et les institutions d'archives en cette période de restrictions de plus en plus sévères au gouvernement et dans le secteur public.

Quelle stratégie le Système devrait-il adopter si aucun nouveau financement public n'est disponible pour la communauté archivistique?

Comment le Système fonctionnera-t-il dans les deux à cinq prochaines années, s'il n'obtient pas de nouveau financement?

Si aucun nouveau financement n'est disponible, quelles seront nos priorités?

Où et comment pourrions-nous utiliser d'autres sources de financement?

De quelle manière incitons-nous les donateurs potentiels à tenir compte des archives dans leurs stratégies de philanthropie?

Devrions-nous intégrer davantage de frais aux utilisateurs dans nos modèles de service, sans nuire à l'accessibilité du public?

Devrions-nous concevoir des stratégies de financement pour la communauté et outiller les organismes et organisations locales et régionales afin qu'ils puissent mener leurs propres campagnes de financement?

Priorités stratégiques

Les discussions ont permis de mettre de l'avant un certain nombre de projets pouvant être considérés comme des politiques ou des programmes « stratégiques » et que le Système et la communauté pourraient entreprendre. Ce sont, notamment :

- une stratégie pancanadienne en matière d'acquisition;
- une stratégie pancanadienne en matière d'archives numériques;
- une stratégie pancanadienne en matière de dépôt numérique fiable;
- une stratégie canadienne en matière de communication et de sensibilisation.

Un autre concept a été proposé, celui d'une seule et unique collection d'archives pancanadienne, que l'on pourrait appeler « *la grande collection* ». Ce concept pourrait donner lieu à une stratégie axée sur des secteurs de concentration archivistique dans un certain nombre de dépôts et d'organismes d'archives canadiens. L'objectif serait de créer des réseaux d'expertise, afin de mettre sur pied des dépôts spécialisés de documents d'archives qui pourraient être reliés à d'autres institutions pour créer une collection d'archives pancanadienne — *la grande collection*.

Une approche suggérée

D'après les spécialistes en changement organisationnel, le fait de considérer un système d'un point de vue global et de comprendre comment ses diverses composantes se situent les unes par rapport aux autres, influence sa dynamique². On présume qu'il n'y a pas d'événement isolé dans un système et que chaque élément est relié à tous les autres. Cette interdépendance influence les rôles, les relations et les responsabilités à l'intérieur du système. Une des caractéristiques importantes d'un système est qu'aucun des éléments ou des sous-systèmes qui le composent ne peut faire ce que le système lui-même peut faire globalement. Les composantes du système sont interreliées et interdépendantes. Le Système archivistique canadien correspond tout à fait à cette description.

Les théories, méthodologies et techniques organisationnelles associées à l'approche systémique globale servant à influencer les changements dans les systèmes, suggèrent que pour réussir, l'ensemble de la communauté doit s'impliquer activement dans la planification de son propre avenir, en imaginant un nouvel avenir, une nouvelle approche ou un nouveau système³. Considérant les interrelations et les interdépendances au sein d'un système, comme le Système archivistique canadien, des solutions partielles touchant une seule des composantes ne peuvent résoudre des problèmes complexes à l'échelle du système. Ce facteur est particulièrement important à considérer lorsqu'il faut trouver des solutions à long terme pour des problèmes affectant l'ensemble d'un système.

Par conséquent, pour transformer ou recadrer un système⁴, il est essentiel que les dirigeants de la communauté guident ce système dans un exercice collectif de changement de sa structure, ou dans une réflexion sur un ensemble d'idées en particulier qui a fonctionné suffisamment longtemps pour que ces idées aient besoin d'être revues ou examinées sous un autre angle⁵.

C'est cet ambitieux exercice de réflexion collective que les organisateurs du Sommet sur les archives au Canada avaient en tête. Le Sommet a permis à la communauté archivistique de réfléchir à son avenir et de travailler ensemble à concevoir une nouvelle vision et un nouveau modèle de gestion pour le Système archivistique canadien, fondés sur une approche systémique globale.

Architecture potentielle

« Recadrer » le Système archivistique canadien

Utilisé conjointement avec les approches systémiques appliquées aux « changements de systèmes globaux », le concept de « recadrage » pourrait s'avérer intéressant pour guider les

² Dannemiller Tyson Associates : « Whole Scale Change » (San Francisco, Berrett-Koehler Publishers, 2000) p. 25.

³ Barry Oshrey : « Seeing Systems » (San Francisco, Berrett-Koehler Publishers, 1995) p. 28.

⁴ Lee G. Bolman et Terrence E. Deal : « Reframing Organizations » (San Francisco Jossey-Bass, 2003) p. 12-15.

⁵ Dannemiller Tyson : *op. cit.*, p. 26 et 175.

participants dans un exercice d'élaboration d'une nouvelle vision pour le Système archivistique canadien.

Dans la théorie organisationnelle, le recadrage est une approche qui considère qu'un « cadre » est un ensemble d'idées et de suppositions qui nous habitent : on peut comparer cela à une carte qui nous aide à explorer un territoire donné et à y naviguer⁶.

Le recadrage est donc une façon de voir différemment une même situation ou un même objet, par exemple le Système archivistique canadien. Il suffit d'avoir la capacité de comprendre et d'utiliser différentes perspectives lors de l'examen d'une situation, faisant ainsi apparaître des options à la situation actuelle.

Dans le même contexte, une approche structurelle⁷ permettra aux discussions de formuler, pour le Système archivistique canadien, une nouvelle vision, des objectifs, des réseaux, des règles, des relations et des valeurs. Le recadrage du système pourrait comprendre les mêmes composantes, ou de nouvelles; il pourrait aussi redéfinir les relations actuelles ou en établir d'autres.

« La forme suit la fonction »

Louis Sullivan⁸

Cette expression de Sullivan résume un principe en architecture selon lequel la forme d'un bâtiment devrait être dictée par sa fonction. On en conclut que les fonctions vont influencer et façonner la structure requise pour les réaliser.

Le Sommet sur les archives au Canada, tenu en janvier 2014, s'est ouvert avec la conviction que le Système archivistique canadien avait besoin d'une vaste réflexion sur la nécessité d'élaborer une nouvelle vision et un nouveau modèle de gestion, et qu'il fallait mobiliser un nombre important de membres de la communauté, d'alliés et d'intervenants pour entreprendre ce processus de réflexion et d'élaboration d'une vision. Le Sommet a mené ses travaux à l'aide d'une série de documents de référence et « d'agents provocateurs » chargés de poser des questions difficiles pour stimuler les débats. Dès que l'on aura clairement établi les fonctions à inscrire dans la nouvelle vision et le modèle de gestion, l'architecture de ces fonctions pourra commencer à prendre forme.

Comme les participants au Sommet l'ont conclu, pour concevoir cette nouvelle vision, il faudra se poser un certain nombre de questions fondamentales et identifier les principaux défis qui se posent à la communauté archivistique concernant ses buts, ses objectifs, ses structures et ses rôles futurs. Cela exigera une réflexion concertée, afin que le Système puisse aller de l'avant dans le nouvel environnement. Voici ces questions.

*Avons-nous besoin d'une nouvelle vision ainsi que d'une stratégie pour les archives au Canada?

⁶ Bolman & Deal : *op. cit.*, p. 13.

⁷ *Ibid.* p. 14.

⁸ Louis Sullivan, « The Tall Office Building Artistically Considered », Lippincott's Magazine, mars 1896, p. 403.

*Cette nouvelle vision devrait-elle concerner uniquement les archives?

*Pourrions-nous simplement rajuster le vieux modèle pour qu'il continue à fonctionner?

*Devrions-nous faire l'hypothèse que le PNDA ou d'autres programmes de financement fédéraux pourraient revenir?

*Sinon, que faudrait-il faire pour trouver d'autres sources de financement pour les archives?

*Comment le Système archivistique canadien pourrait-il fonctionner durant les cinq prochaines années sans nouveau financement?

Quand les questions qui précèdent auront reçu une réponse, on pourra se poser les questions suivantes concernant les stratégies et les interventions nécessaires pour adapter le Système.

*L'infrastructure du Système archivistique canadien est-elle appropriée en 2014?

*Avons-nous besoin de recentrer ou de changer les mandats et les rôles des principaux organismes à l'intérieur du Système archivistique canadien?

*Compte tenu du caractère changeant de l'environnement, le Système archivistique canadien s'aligne-t-il encore sur les bonnes priorités?

*Sinon, comment devrions-nous établir de nouvelles priorités?

*Comment devrions-nous le faire collectivement?

*La pratique archivistique a-t-elle changé? Comment devrait-elle changer au 21^e siècle?

*Comment pourrions-nous sensibiliser davantage le grand public à l'importance des archives?

*Qui devrait défendre les intérêts des archives auprès des décideurs?

*Comment pourrions-nous améliorer la collaboration à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté archivistique?

*Qui pourraient être nos alliés pour nous aider à mettre en œuvre le nouveau modèle de gestion et la vision qui l'inspire?

Un processus de transition à considérer

Les organisateurs du Sommet ont invité les participants à profiter des assemblées générales annuelles de l'AAQ et l'ACA pour poursuivre la réflexion amorcée lors de l'événement. Ces assemblées, qui auront lieu prochainement, offrent une excellente occasion de continuer sur notre lancée en stimulant les échanges au sein de la communauté.

Toute stratégie de renouvellement d'une vision, qu'elle soit transitionnelle ou transformationnelle, est une tâche difficile et complexe pour n'importe quel système ou organisme. Malgré cela, le Système archivistique canadien aura besoin, pour survivre, de se donner une nouvelle vision et un modèle de gestion conséquent.

On pourrait aussi profiter de la tenue de ces deux assemblées générales et de la récente nomination d'un nouveau bibliothécaire et archiviste du Canada pour explorer l'idée d'un **conseil de transition** composé des membres du comité organisateur du Sommet, dont des représentants de l'AAQ, de l'ACA, du CCA et du CAPT, auxquels BAC se joindrait.

Le Conseil de transition devrait idéalement refléter les principes suivants.

- Les membres devraient être des leaders;

- Ils devraient être créatifs;

- Ils devraient, collectivement, posséder une connaissance approfondie de chacun des défis qui se présentent;

- Ils devront s'engager à accorder le temps requis pour accomplir leurs tâches au sein du Conseil;

- Ils devront tenir compte des opinions exprimées en dehors du système archivistique actuel.

Ce Conseil de transition, issu de la communauté archivistique, devrait refléter sa diversité et comprendre des chercheurs, des gestionnaires et des employés. La présence de compétences reconnues en gestion financière et en monétisation, ainsi qu'en relation avec les créateurs, les utilisateurs et les archives non traditionnelles serait également un atout.

Le Conseil de transition pourrait préparer une version préliminaire d'une **Vision 2017**, pour examen par la communauté durant l'automne 2014. Peut-être pourrait-on demander à BAC d'organiser et d'animer une « table de concertation » d'un jour ou plus avec le Conseil de transition, afin de préparer ce projet de vision qui serait ensuite présenté à la communauté archivistique avec l'intention d'en rédiger une version définitive suite aux consultations et échanges.

Ce projet de Vision pourrait constituer le point de départ de quelques groupes de travail, formés de membres des associations, des conseils et de la communauté en général. Ces groupes seraient chargés d'explorer plus à fond quelques sujets, par exemple, *les nouveaux rôles des archives et des archivistes; les communications et la sensibilisation; les sources de financement et la collecte de fonds*. Un autre groupe pourrait même être constitué pour examiner comment le Système pourrait continuer de fonctionner sans nouvelle source de financement. Ces groupes de travail seraient mis sur pied par le Conseil de transition, qui définirait leur mandat et superviserait leurs travaux.

Les questions à examiner par le Conseil et les groupes de travail sont notamment les suivantes :

Vision pour 2017

- *À quoi le Système archivistique canadien ressemblera-t-il en 2017?
 - mandats, missions, rôles;
 - relations avec les alliés et les partenaires;
 - relations avec les utilisateurs et le grand public.
- *Quelles seront les principales caractéristiques de ce nouveau système?
- *Quels sont les principaux changements qu'impliquera cette nouvelle vision?
- *Qu'est-ce qui sera différent pour la communauté, les utilisateurs et les partenaires?

Stratégie et mise en œuvre

- *Quelle est la situation actuelle?
- *Quels sont les écarts entre la situation actuelle et la Vision?
- *Que devrions-nous faire pour combler ces écarts?
- *Quels seront les principaux défis et de quelle manière pouvons-nous les relever?
- *Quels sont les principaux recoupements, interdépendances et synergies dont il faudra tenir compte à mesure que nous irons de l'avant?

La mise en place d'un Conseil de transition demandera de la confiance, de la crédibilité, de l'ouverture d'esprit, de la créativité et une certaine dose de foi. La direction du Système archivistique canadien est prête à relever le défi.